

ACCEPTÉE

PARLEMENT JURASSIEN

Résolution n°

no 161

Avenir de la ligne ferroviaire Moutier-Soleure

Selon diverses informations, confirmées par l'Office fédéral des transports, des discussions seraient actuellement échangées entre la Confédération, les cantons de Berne et de Soleure s'agissant de l'avenir de cette ligne ferroviaire BLS Moutier-Soleure. Sa suppression et son remplacement par une ligne de bus feraient ainsi partie des scénarii d'ores et déjà envisagés compte tenu des coûts liés à une indispensable rénovation du tunnel du Weissenstein.

Ces menaces ont provoqué diverses réactions des communes soleuroises et bernoises concernées, du Conseil du Jura bernois, de la Députation francophone au Grand Conseil, de la Conférence régionale des transports. Une pétition de 17000 signatures adressée au Conseil fédéral a même été déposée à Berne le 4 décembre dernier.

Considérant que cette ligne :

- constitue un lien important entre les communes du Grand Val et la ville de Moutier ;
- met la région de la Prévôté en connexion avec la vallée de Tavannes, avec le Plateau suisse, via le tunnel de Granges, et avec le canton du Jura par la ligne CFF Bâle-Bienne ;
- établit une liaison directe entre Moutier et la ville de Soleure, entre la chaîne jurassienne et le Plateau suisse à travers la frontière des langues ;
- est l'itinéraire le plus court pour rejoindre l'aéroport de Zurich depuis la région de Moutier ;
- constitue une jonction entre les lignes Bâle-Olten-Bienne et Bâle-Delémont-Bienne qui peut se substituer à l'une d'elles en cas d'événement majeur ou de catastrophe naturelle ;
- d'un point économique, en général, et touristique, en particulier, contribue à l'attractivité des régions qu'elle dessert et traverse.

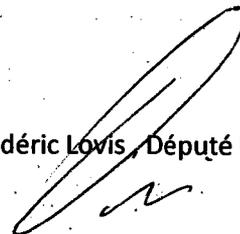
Soulignant que :

- le coût d'assainissement du tunnel du Weissenstein doit être relativisé par une comparaison avec les investissements consentis dans le réseau routier qui eux s'expriment en milliards de francs ;
- qu'une suppression de cette ligne induirait un affaiblissement du réseau régional qui pourrait corollairement se traduire par une remise en question des lignes voisines ;

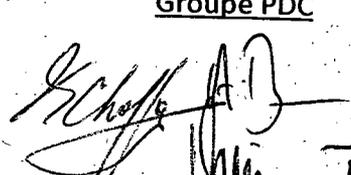
le Parlement de la République et Canton du Jura lance un appel aux autorités et organes concernés afin que tout soit entrepris en vue de maintien de cette ligne de transport public si importante pour la région.

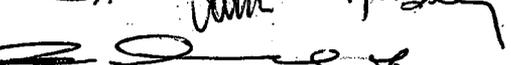
Delémont, le 17 décembre 2014

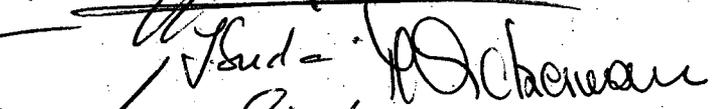
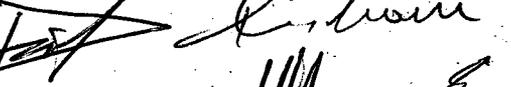
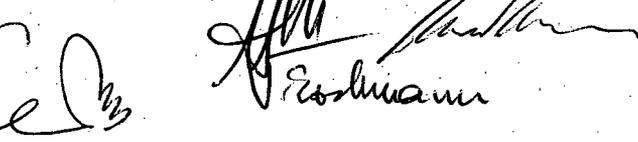
Frédéric Lovis, Député PCSI



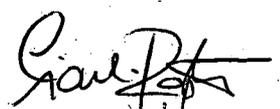
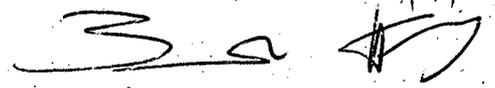
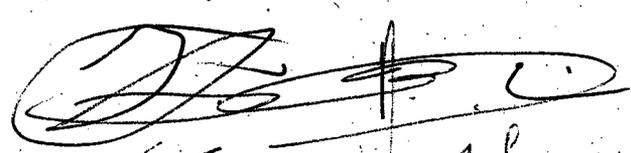
Groupe PDC



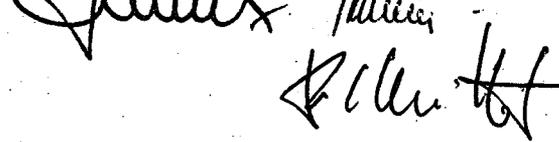


Groupe PS

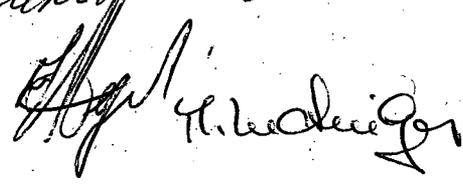








Groupe PLR



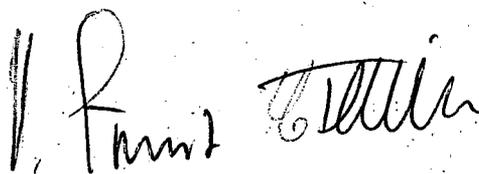
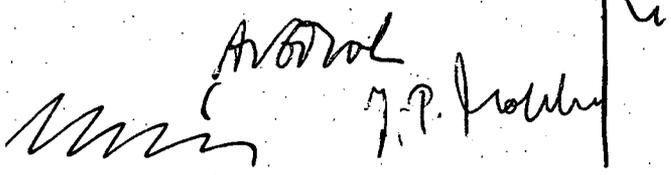
Groupe PCSI







Groupe CS-POP+VERTS

Groupe UDC

